



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE DE COURTHEZON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 juillet 2026

Délibération n°2026059

Date de convocation : 21/07/2026

Membres en exercice : 29

Votants : 29

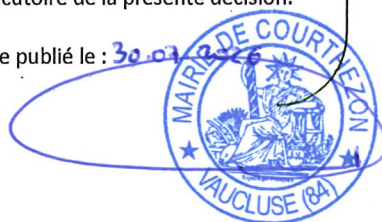
POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 30.07.2026



L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil Municipal en séance ordinaire, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Audrey JULLIEN, Benjamin VALERIAN, Sabine BONVIN, Xavier MOUREAU, Cyril FLOURET, Anne-Marie PONS, Coralie GOUMARRE, Marc GELEDAN, Françoise PEZZOLI, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Emilie ABEILLE, Jérôme DEMOTIER, Julie BRAIL, Sébastien HUARD, Catherine DELGADO, Adrien HOSDEZ, Gabin GIRARD, Mélanie ROUX, Julien LENZI, Mélanie GROH, Benoît VALENZUELA.

Excusés :

Alain CHAZOT pouvoir à Alexandra CAMBON
Sabine COURRIEU pouvoir à Xavier MOUREAU
Jean Paul TESTUT pouvoir à Audrey JULLIEN
Christiane PICARD pouvoir à Sabine BONVIN
Cédric MAURIN pouvoir à Benoît VALENZUELA

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

**FINANCES / ASSOCIATIONS / SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A
L'ASSOCIATION « LES AMIS DE L'ORGUE »**

La commune de Courthézon, très attachée à la valorisation de son patrimoine, s'appuie sur le dynamisme de son tissu associatif qui œuvre pour faire vivre et transmettre l'histoire locale.

Depuis sa création en 2023, l'association « Les amis de l'orgue » contribue à la mise en valeur de l'orgue de l'église St Denis, classé au titre des monuments historiques depuis 1981.

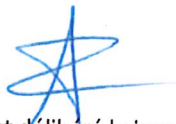
En septembre 2025 elle a célébré le 150^{ème} anniversaire de cet instrument avec la reprise du concert inaugural et la mise en place d'une exposition photos.

Afin de soutenir cette initiative, la commune propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300€ à l'association « Les amis de l'orgue » comme participation aux frais de reproduction des photos utilisées dans le cadre de cette exposition visible à l'église.

Le Conseil municipal ayant ouï l'exposé du Maire-adjoint en charge de la vie associative, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de subvention exceptionnelle sus visée pour un montant de 300€ pour l'association Les amis de l'orgue.
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 de la commune (compte 65748)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, le cas échéant, son Premier Adjoint à signer toutes pièces se référant à la présente délibération

Le secrétaire de séance
Alexandra CAMBON



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,
Pour copie conforme.



Le Président de séance
Nicolas PAGET

